

Secrétariat des Nations Unies

Annonce de vacance de postes au Département des opérations de paix, nécessitant le détachement des fonctionnaires des gouvernements nationaux des États membres de l'Organisation des Nations Unies.

Avis de vacance de poste numero:

2024-SPC-75903-DPO

Délai de dépôt de candidatures :

7 juin 2024

Titre du poste :

Chef de la Force de Police Permanente (SPC), D-1

Lieu d'affectation :

BRINDISI

Unité Organisationnelle :

DEPARTMENT OF PEACE OPERATIONS

Rémunération annuelle brute minimale indicative (hors ajustement de poste) :

U.S. Dollars 137,021.00

CIRCULATION RÉSERVÉE AUX ÉTATS MEMBRES. LES NOMINATIONS SONT LIMITÉES AUX SERVICES SUR DES POSTES FINANCÉS PAR LE COMPTE DE SOUTIEN DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX.

Valeurs fondamentales des Nations Unies : Intégrité, Professionnalisme et Respect de la Diversité.

RESPONSABILITES: Le Chef de la Force de Police Permanente (SPC) travaille sous la supervision directe du directeur de la Division de la police au sein du Département des opérations de maintien de la paix (DOMP). Il/elle dirige toutes les activités de la SPC et fournit des conseils, une assistance et une expertise de premier plan en matière de maintien de l'ordre sur un large éventail d'activités de police internationale pertinentes pour les missions de la SPC. Celle-ci étant un mécanisme de police de l'ONU chargé de mettre en place de nouveaux éléments de police dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU ainsi que d'assister continuellement les opérations existantes. À son lieu d'affectation à Brindisi, le titulaire dirige l'ensemble des activités d'analyse préalable à la mission, de formation et de planification de la SPC en préparation de ses missions, conformément aux directives du directeur de la Division de la police et en étroite consultation et coopération avec d'autres directeurs pertinents et le personnel supérieur du DOMP. Sur le terrain, le titulaire agit en tant que chef par intérim de la composante police des opérations de maintien de la paix de l'ONU pendant la phase initiale de démarrage des nouvelles opérations de police, en rendant compte au chef de mission ou à son représentant pertinent. Il/elle formule et dirige la mise en œuvre des plans de mandat et des concepts d'opérations pour la police de l'ONU.

Au sein des opérations de maintien de la paix de l'ONU existantes, le titulaire formule des recommandations spécifiques et fournit des conseils et une assistance technique spécialisés de la SPC aux chefs des composantes de police pour le développement et la mise en œuvre d'activités de soutien aux forces de l'ordre locales, principalement en ce qui concerne le soutien à la mission stratégique de la police de l'ONU, qui vise à renforcer les capacités institutionnelles des forces de l'ordre dans les environnements post-conflit. Si spécifiquement dirigé, il/elle dirige la SPC dans la planification et l'exécution d'évaluations opérationnelles et d'analyses des opérations de la police de l'ONU. En tant qu'activité régulière sur le terrain, le Chef de la SPC insufflé ses connaissances et savoir-faire supérieurs en matière de maintien de l'application de la loi et fournit des conseils directs aux responsables de haut niveau des organismes de maintien de l'ordre locales, se concentrant en particulier sur la création et la mise en œuvre de programmes de développement du leadership axés sur l'enseignement de la prise de décision en matière de maintien de l'ordre, de la négociation, de la planification stratégique, de la discipline, de l'intégrité, et d'autres compétences.

COMPETENCES:

Professionnalisme: Compétence et maîtrise des activités policières, y compris les théories et techniques en matière d'application des lois, de sécurité communautaire et de renforcement des capacités ; consciencieux et efficace dans la réalisation des engagements, respecte les délais et se concentre sur l'obtention de résultats ; persévérant face aux problèmes et défis difficiles ; excellentes compétences conceptuelles, analytiques et évaluatives, capable de mener des recherches et des analyses ; compréhension du fonctionnement et des besoins des opérations de police internationales dans les environnements de conflit et post-conflit, y compris la familiarité avec les concepts de planification stratégique, de prévoyance stratégique, de prévention des conflits, de résolution des conflits et de consolidation de la paix ; connaissance du renforcement des capacités du point de vue de l'application des lois, du développement et d'autres questions liées à l'État de droit qui englobent les tendances modernes. Est consciencieux et efficace dans la réalisation des engagements, le respect des délais et l'atteinte des résultats. Est motivé par des préoccupations professionnelles plutôt que personnelles. Fait preuve de persistance face à des problèmes ou des défis difficiles. Reste calme dans des situations stressantes. Assume la responsabilité d'intégrer des perspectives de genre et de garantir la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail.

Aptitude à planifier et à organiser : Élabore des objectifs clairs conformes aux stratégies convenues ; identifie les activités et missions prioritaires ; ajuste les priorités selon les besoins ; alloue une quantité appropriée de temps et de ressources pour mener à bien le travail ; prévoit les risques et prépare des solutions de rechange lors de la planification ; surveille et ajuste les plans et actions au besoin ; utilise le temps de manière efficiente.

Travail équipe: Travaille en collaboration avec les collègues pour atteindre les objectifs organisationnels ; sollicite les contributions en appréciant sincèrement les idées et l'expertise des autres ; est prêt(e) à apprendre des autres ; privilégie l'agenda de l'équipe par rapport à l'agenda personnel ; soutient et agit conformément à la décision finale du groupe, même lorsque de telles décisions ne reflètent pas entièrement sa propre position ; partage le mérite des réalisations de l'équipe et accepte la responsabilité conjointe des lacunes de l'équipe.

Qualités de chef: Sert de modèle que d'autres ont envie de suivre ; habilite les autres à traduire la vision en résultats ; est proactif(ve) dans

l'élaboration de stratégies pour atteindre les objectifs ; établit et entretient des relations avec un large éventail d'organisations et de personnes pour comprendre les besoins et obtenir du soutien ; anticipe et résout les conflits en recherchant des solutions mutuellement acceptables ; encourage le changement et les améliorations ; n'accepte pas le statu quo ; fait preuve du courage de prendre des positions impopulaires. Assure un leadership et prend la responsabilité d'intégrer des perspectives de genre et de garantir la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de travail ; démontre une connaissance des stratégies et un engagement envers l'objectif d'équilibre entre les sexes dans les effectifs.

Vision : Identifie les enjeux, opportunités et risques stratégiques ; communique clairement les liens entre la stratégie de l'Organisation et les objectifs de l'unité de travail ; génère et communique une direction organisationnelle large et convaincante, inspirant les autres à poursuivre cette même direction ; transmet de l'enthousiasme au sujet des possibilités futures.

QUALIFICATIONS:

Education : Diplôme universitaire avancé (master ou équivalent) en droit, administration publique, criminologie, sciences sociales ou dans un autre domaine pertinent. Un diplôme universitaire de premier cycle assorti d'une combinaison de qualifications académiques pertinentes et d'une vaste expérience en gestion supérieure dans le domaine de l'application des lois et de la sécurité communautaire peut être accepté en remplacement du diplôme universitaire avancé. La graduation d'une académie de police certifiée ou d'une institution de formation similaire en application des lois est requise.

Expérience : Un minimum de 15 ans d'expérience progressivement responsable dans le domaine de l'application des lois nationales ou internationales, ou dans la police, avec un grade actif actuel de Commissaire Adjoint/Assistant, Inspecteur Général Adjoint/Assistant, Chef de Police Adjoint, ou tout autre grade équivalent à un Général de Brigade dans l'armée ou un grade supérieur, est requis. Une expérience dans la direction et la gestion d'équipes multidisciplinaires au niveau stratégique et de la prise de décision politique est requise. Les années d'expérience admissibles sont calculées après l'obtention du diplôme de l'académie de police nationale ou d'une institution similaire en application des lois. Une expérience dans des missions de maintien de la paix de l'ONU ou dans d'autres organisations internationales similaires est requise.

Langues : L'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat de l'ONU. Pour le poste annoncé, une maîtrise de l'anglais (à l'oral et à l'écrit) est requise. La connaissance du français est fortement souhaitable.

AVIS PARTICULIER : La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres. Seuls les agents de police actuellement en service dans leur service national et ayant reçu l'autorisation de leurs autorités nationales pour postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.

La nomination est limitée au service au sein du Département des opérations de maintien de la paix, sur des postes financés par le compte de soutien aux opérations de maintien de la paix nécessitant un service actif de police. Pendant leur mandat, les agents détachés ne peuvent pas être transférés ou réaffectés à d'autres postes au sein du DPO ou du Secrétariat de l'ONU. Il convient de noter que les candidats retenus se verront proposer une nomination à durée déterminée de deux ans qui, en fonction des performances et des besoins opérationnels, pourra être prolongée d'une troisième année, voire dans des circonstances exceptionnelles, d'une quatrième et dernière année.

Les agents de police en service actif actuellement détachés en vertu d'un contrat de l'ONU ne sont pas éligibles pour postuler ou être nommés à un autre poste détaché à l'ONU tant qu'ils ne seront pas séparés d'au moins un an de leur dernier détachement au titre d'un contrat de l'ONU avec le Secrétariat de l'ONU. Par conséquent, la nomination de policiers en service actif actuellement détachés en vertu d'un contrat de l'ONU ne sera pas prise en considération.

Les candidatures de femmes sont fortement encouragées.

Date d'émission: 8 mars 2024